



N° 21 - Décembre 2009

Le journal de l'Association Les Nids

Actes



Dossiers

Espace associatif

- Edito de Colette BLOCH, Présidente
- Différents témoignages et articles sur l'activité associative

--> PAGE 2

Aux quatre coins des Nids :

Des nouvelles de nos établissements et services

--> PAGE 5

Dossier «Fil rouge»

--> PAGE 8

Zoom sur un service

Le BSPS

--> PAGE 14

Zoom sur un métier

Le métier de surveillant de nuit

--> PAGE 16

Les activités d'insertion

NOTRE DOSSIER «FIL ROUGE»



Édito

Comme nous y sommes invités, suivons le « Fil rouge » qui nous guide, dans ce numéro de « Actes » à travers les pages du dossier spécial, à la découverte des actions d'insertion exercées par les Nids, un peu comme jadis, Thésée suivit le fil remis par Ariane afin de pouvoir sortir du labyrinthe après avoir vaincu le minotaure.

Aujourd'hui, le minotaure à vaincre, c'est l'exclusion sociale à travers tous les visages qu'elle revêt. Certains d'entre eux sont évoqués ici. Malheureusement, dans le temps présent, l'issue de la bataille est des plus incertaine, devenant de plus en plus problématique pour ceux qui s'emploient à la livrer sur de multiples fronts. En effet, des restrictions budgétaires récentes sévères, décidées dans le cadre de la politique départementale en matière d'insertion, en entraînant la suspension générale à très court terme, de nombre de mesures ne peuvent que générer une précarité plus accentuée, une marginalisation encore plus profonde de toute une frange croissante de la population.

Or, ces adultes avec lesquels nos équipes travaillent à une insertion sociale ou socioprofessionnelle, ce sont aussi des parents qui doivent pouvoir, par ce biais, apprendre à remplir leur rôle de parents auprès de leurs propres enfants.

Et ces adolescents, ces tout jeunes majeurs, quel avenir peut s'ouvrir à eux si, en dépit de leurs efforts, de leurs compétences, ils sont « lâchés », faute de moyens ? Adultes de demain, ils seront eux-mêmes parents à leur tour...

Protéger les enfants, les aider à grandir, c'est la mission fondatrice des Nids, certes mais cette mission ne s'arrête pas là : notre charte associative souligne également notre mission d'aide en faveur des personnes en difficulté. Les aider à voir s'ouvrir devant eux et à franchir des portes d'entrée dans une société où ils auront leur place, fait partie de notre engagement associatif

Le métier de surveillant de nuit nous est présenté dans cette revue. Eux qui protègent les enfants dans leur univers nocturne, avec tant d'attentions et de vigilance, nous donnent envie de pouvoir, nous aussi, rêver avec espoir à une société d'où les exclusions sociales seraient, tels les cauchemars récurrents, chassées. Hélas...

Colette BLOCH, Présidente

Devenir administrateur : Un acte d'engagement

L'association Les Nids compte aujourd'hui deux nouveaux administrateurs. L'occasion pour nous de recueillir leur témoignage sur cet acte citoyen, gage de conviction et d'engagement.

“on ne peut pas désapprendre à servir”

L'engagement associatif constitue pour moi le prolongement d'une vie d'action consacrée au service de nos concitoyens et de l'intérêt général. On ne peut pas désapprendre à servir. Lorsque l'on se sent encore en pleine possession de ses facultés personnelles, avec une disponibilité accrue, sans contraintes professionnelles, c'est une forme de devoir non seulement civique, mais moral, que de mettre les compétences que l'on peut détenir, ainsi que l'expérience acquise dans de nombreux domaines d'activité, au service d'une cause sociale aussi importante que celle portée

par « les Nids », orientée vers l'accompagnement de certains jeunes et de certaines familles en difficulté.

C'est servir par-là une grande cause nationale. C'est donc avec enthousiasme et volonté d'être à nouveau utile, dans la mesure de mes possibilités, que j'ai volontiers répondu à l'appel de notre présidente et je la remercie de l'opportunité qu'elle m'a ainsi offerte de continuer, modestement, à servir.

Général Louis-Christian JULLIEN,
nouvel administrateur



“être au service des jeunes, les aider à grandir”

Différentes raisons m'ont fait accepter au conseil d'administration des Nids.

Des raisons personnelles et sentimentales d'abord. Durant mon enfance, ma mère m'a souvent parlé avec enthousiasme et respect de Mademoiselle LECOEUR qu'elle avait approchée dans sa jeunesse. Devenir administratrice des Nids était pour moi une façon de donner réalité à cette admiration.

Des raisons professionnelles ensuite : en effet, chef d'établissement secondaire pendant 31 ans, j'ai eu à connaître des situations difficiles de jeunes pour lesquels il fallait réagir très vite et trouver les mesures adéquates. Dans mon dernier poste, en particulier, nous scolarisions des élèves dont les handicaps empêchaient une scolarisation traditionnelle : problèmes physiques parfois, mais aussi et surtout, des enfants en grande détresse morale, sociale et familiale.

En retraite depuis 3 ans, il m'était difficile d'accepter de ne plus être utile à ces jeunes meurtris par la vie.

Aussi, quand Colette BLOCH m'a proposé d'entrer au C.A des Nids, j'ai vu là le moyen de poursuivre ce qui avait représenté pour moi l'essentiel de mon métier de proviseur : être au service des jeunes, les aider à grandir, pour que leur insertion dans la société en soit facilitée.

Tâche d'autant plus difficile, mais combien exaltante lorsqu'il s'agit d'enfants déjà blessés par la vie.

Entrer au C.A des Nids me permet donc de m'investir au service d'une cause qui m'est chère, de mettre mes modestes compétences et expériences dans une association dont chacun reconnaît la très grande utilité et les mérites.

Marie-Claude LINSKENS,
nouvelle Administratrice



POURQUOI ADHÉRER AUX NIDS ?

Parce qu'il s'agit d'une Association vivante et dynamique, au service de l'Enfant et de la Famille, et qui a besoin de vous !

Dans le constant débat qui anime et sous-tend l'action sociale des pouvoirs publics, comment en effet promouvoir les valeurs humanistes auxquelles nous sommes attachés si nous ne pouvons nous appuyer sur un nombre important d'adhérents ?

Comment encore ne pas vouloir participer, fût-ce indirectement et d'un peu loin, à cet accompagnement d'enfants

ou de familles durant une étape difficile de leurs parcours personnels, tant il est vrai qu'il y a là une entreprise vitale et fondamentale pour l'humanisation de notre société ? Or, les professionnels engagés dans cette difficile mission ont besoin du soutien solidaire d'adhérents nombreux qui, à leur manière et à leur place, partagent cet engagement.

L'adhésion enfin, pour ceux qui en auraient la vocation, peut n'être que le premier pas vers un engagement plus large : Conseil d'Administration, bénévoles de toutes sortes auprès des en-

fants, qui ont tant à nous apprendre ou nous donner, si démunis soient-ils ! Car il importe de savoir être parfois celui qui reçoit...

Nous le percevons tous, la recherche effrénée de la rentabilité gouverne aujourd'hui le monde ; soit. (ou hélas ?) Mais où trouver en définitive plus rentable, et d'une rentabilité vraie, qu'une adhésion aux Nids ?

Guy LATROUPE Vice-président

Des Nids à l'Aide à l'Enfance du Vietnam (AEVN) ...une collaboration naissante ...

Ce sont les hasards d'un voyage familial qui, en Janvier 2009, m'ont amené à Hué, ancienne capitale impériale de l'Annam, et m'ont fait découvrir cette Association à travers l'une des Maisons d'Enfants qu'elle gère à l'orée de la ville : cinq bâtiments d'architecture très simple, des murs suintant l'humidité locale, un mobilier sommaire, vétuste parfois... et puis des dizaines de visages enfantins, souriants, épanouis, qui se savent aimés de cet amour exigeant qui appelle à grandir.

J'ai été saisi, ému même : « Les Nids ! » me suis-je dit, « les Nids sous les tropiques », avec le même accueil attentif et généreux, fondé sur les mêmes valeurs humaines, mais...sans hélas, loin s'en faut, les mêmes moyens matériels !!

Impression confirmée après mon retour en France, lors de notre visite au Siège de cette Association, situé en région parisienne, à Gif sur Yvette, et de notre rencontre avec ses responsables, monsieur et madame TRAN, deux cher-

cheurs de haut niveau, tous deux professeurs à l'Université d'Orsay.

Soucieuse de préserver son indépendance face au pouvoir politique, l'Association ne vit guère que des parrainages qu'elle peut susciter en Europe : parrainage individuel d'un enfant, qui ne se réduit pas à un engagement financier, mais inclut aussi un échange épistolaire, un lien affectif ; ou parrainage collectif de l'une ou l'autre des maisons.

La colonisation française a laissé au Vietnam un goût prononcé pour le pain. Aussi une école de boulangerie a-t-elle été annexée à la maison de Hué, afin de fournir aux adolescents une possibilité de débouché professionnel. Cette école fonctionne grâce à de jeunes boulangers français qui, à l'issue de leur formation, acceptent de lui consacrer une ou deux années avant d'entreprendre leur propre carrière.

Le Conseil d'Administration des Nids a ainsi pris la décision de parrainer cette maison de Hué, premier pas d'une collaboration qui reste à inventer au fil des



ans. Quant à vous, amis lecteurs, peut-être vous laisserez-vous entraîner dans l'aventure d'un parrainage individuel ? Il y a tant à donner, mais aussi à recevoir !

Guy LATROUPE Vice-président

Pour soutenir les actions de l'AEVN, n'hésitez pas à les contacter :

AEVN, 92 avenue du Général Leclerc, BP5 91192 Gif Sur Yvette cedex ou par mail à aevn@wanadoo.fr



Une soirée mémorable



▼ Monsieur DESMET

► Après une joyeuse retraite

Le 03 juillet 2009 nous fêtons à la salle des congrès de Dieppe le départ en retraite d'Agnès PLANCHON, directrice jusqu'il y a peu, du service de milieu ouvert AEP à Dieppe. Un grand nombre de personnalités, témoins au fil du temps d'un parcours professionnel remarquable, était présentes. Un moment particulier pour Marie-pierre PETIT, nouvelle directrice du service de milieu ouvert et Pascale PALIER, directrice du

pôle Insertion, qui n'ont pas manqué de saluer sa carrière en lui souhaitant une joyeuse retraite.

Cette soirée fut également l'occasion pour Anne-Marie VERGNAUD, ancienne présidente de l'AAEP, aujourd'hui Administratrice des Nids, de recevoir la médaille de l'UNASEA des mains de monsieur DESMET, Président de l'UNASEA.

Prix du civisme de l'union des «A»



Lors du congrès national des amicales des lycées et collèges de France « l'union des A », organisé à Rouen du 7 au 12 octobre, la Présidente de l'amicale des anciens élèves du lycée Camille Saint-Saëns Madame Marie-Claude LINSKENS et la présidente de l'association nationale, madame Vivette BRISSET ont remis à Salima SALHAOUI un chèque de 300 euros au titre du prix du civisme pour ses différentes actions auprès des familles de détenus et auprès d'une personne en fin de vie lors des week end.

Salima est une jeune majeure du centre éducatif des Nids de Mont-Saint-Aignan qui est actuellement étudiante en 2^{ème} année de licence à la faculté de psychologie de Rouen.

Quand les Nids accueillent des étudiants suisses : témoignages

« Nous avons énormément apprécié cette visite. Nous avons été très bien accueillies par les deux intervenants, dans un espace où nous avons pu discuter tranquillement. Ils ont pris le temps de nous exposer le fonctionnement du service et de répondre à nos questions. De plus, nous avons reçu divers documents pour nous aider à mieux comprendre le S.E.P. Leurs explications étaient claires et nous avons eu l'occasion d'échanger sur les différences entre la France et la Suisse au niveau du système social. Néanmoins, il était difficile de comprendre leur fonctionnement, car ils n'ont pas le même système que le notre et nous avions de la peine à nous y retrouver. »



► Un des temps organisé à cette occasion. Ici au SEP, une réunion coordonnée par Marie-Anne BURON, chef de service

La découverte du Pôle adolescents et jeunes majeurs d'Yvetot : retour d'expérience

« Ces échanges ont été pour nous très fructueux ; nous avons pu parler des différences entre les deux pays, en l'occurrence la France et la Suisse, et comparer nos deux systèmes [...] Nous aurions peut-être du plus axer la discussion sur les actes et les réflexions éducatives ; cela aurait été encore plus bénéfique pour nous [...] Cependant, on a tout de même pu avoir une idée des buts et des moyens mis en œuvre au sein de cette institution [...] Nous avons trouvé que l'axe pédagogique est proche du nôtre. Une différence importante est à noter malgré tout : le processus vers l'indépendance est plus fragmenté, échelonné, donc plus progressif et complet. L'accompagnement nous semble plus complet qu'en Suisse, donc plus doux et plus facilement applicable. Nous avons également apprécié faire une visite de l'institution accueillant les jeunes enfants. Nous avons beaucoup apprécié la manière dont nous avons été accueillis. L'équipe s'est réellement donné de la peine, a été présente, ouverte, accueillante et à l'écoute de nos questions et réflexions ! Un grand MERCI à eux !!! »

Mélanie, Raphaël, Muriel, Aurore, Pauline

Inauguration du pôle Enfance-Famille à Yvetot

Le 25 septembre 2009 Colette BLOCH, Présidente, inaugurerait officiellement le Pôle enfance famille à Yvetot sous le regard de Jérôme PALIER (à gauche), Directeur Général de l'Association Les Nids et de Jean-Michel CLÉMENT (à droite) Directeur de l'établissement unique.



Bivouac et lit de paille



“ Traditionnellement, comme chaque début de vacances d'été, la maison d'enfants de Longueville sur scie organise son bivouac. **L'occasion de se retrouver, pendant trois jours, dans un cadre particulier et de partager des moments forts, enrichissants et conviviaux.**

Encadré par quatre professionnels, le bivouac du groupe des petits s'est déroulé, pour la première fois, à la ferme à Sotte-

ville sur mer. L'une des originalités de ce bivouac fut de passer les deux nuitées, dans un grand box, sur un lit de paille, les uns contre les autres et si c'est sous les grêlons que nous sommes partis le 1er jour, nous sommes revenus sous le soleil avec plein de bons souvenirs. ”

Géraldine LEVEILLARD,
Elève éducatrice spécialisée.

“ En collaboration avec l'association **KAYAK HAVRE OCEAN** qui a assuré l'encadrement technique, nous avons avec un groupe de sept enfants descendu la rivière « La Risle ». Casque jaune et pagaie rouge pour tout le monde afin d'être visible sur l'eau, la descente de la Risle fut un moment de « **franche rigolade** », ponctué de séquences sensations et émotions lors du passage des différents toboggans où tout le monde a pu goûter à la fraîcheur de l'eau. **A renouveler ! ”**

Marie-Claire PARIS et Rachid ADOUI,
Maison d'enfants Les Nids du Havre (août 2009)

Tous à l'eau...



Des vacances sous le signe du jeu



“ Eh oui... petite semaine à Parthenay pour sept enfants du Havre et leurs deux éducatrices. Cette année encore, certains retrouvent avec plaisir « la maison en pierre traditionnelle » des Deux-Sèvres et le festival qu'ils font découvrir aux petits nouveaux.

Au programme : **jeux de société, jeux du cirque, jeux d'antan...** Et pour la petite

pause, visite d'un élevage d'autruches et parcours énigmatique sur l'Égypte dans un labyrinthe de maïs. Comme toujours tout le monde revient enchanté et vous conseille une escapade là-bas début juillet. ”

Patricia MARTIN et Marie-Claire PARIS,
Maison d'enfants Les Nids du Havre (juillet 2009)

Un nouveau terrain à Duclair

Le 23 septembre 2009 la Maison d'Enfants de Duclair **inaugurerait un terrain multisports flambant neuf.** Ce fut également l'occasion pour Brigitte LABOULAIS, Directrice et Charlotte FIDELIN, Chef de service, de souhaiter une **joyeuse retraite à Martine.**



Une action solidaire avec le Maroc



Le Havre – Marrakech – Amizmiz – Marrakech - Kelaa M'gouna - Ouarzazate-Marrakech - Le Havre, voilà l'itinéraire effectué par 10 jeunes de la Maison d'Enfants du Havre accompagnés de 3 éducateurs. Au programme : distribution de fournitures scolaires dans une école primaire, un orphelinat de garçons, dans un internat de filles et un de garçons, Visite de Marrakech (le Souk, les jardins de Majorelle, la Medersa Ben Youssef,...) et surtout **le plein de bonheur et d'amitié rencontré au gré de nos balades**. Et déjà, la préparation d'un futur départ en 2011, car enfants et associations de là-bas comptent sur nous pour faire perdurer cet échange.

*De Philippe ROLAND, Ahmed NAJIBI, Patricia MARTIN,
Maison d'enfants les Nids du Havre (avril 2009)*

Une sortie aquatique pour les jeunes du Pôle enfance famille d'Yvetot. Le témoignage de Florentine

“ Du 13 au 17 juillet, il y avait 10 enfants et 2 éducateurs qui se sont relayés à mi séjour. Du 13 au 17 juillet, nous sommes allés au **camping les Hautes Coutures**. Le premier jour, nous nous sommes installés dans le camping, après on s'était mis en maillot de bain et on est parti à la piscine. La piscine était très grande, elle avait trois sortes de piscines, une protégée et profonde, une autre moyenne avec des jacuzzis et une autre qui était pour les petits. Nous allions souvent aux tobogs-

gans. Il faisait 5 mètres et il y en avait trois. Pendant toute la semaine, nous sommes allés à la piscine tous les après-midi. Les matins, après avoir pris le petit déjeuner, nous allions nous promener et nous faisions des sorties par exemple : le musée, et vers la fin, il y a eu un feu d'artifice. La fin du séjour, on a tous dit au revoir à nos amis. Nous sommes partis très tôt. Nous sommes arrivés dans l'après-midi. ”

Florentine 12 ans.



Des actions originales conduites par l'AEP



▶ Cet été, un groupe de six jeunes suivis par l'AEP (antenne du Pollet) a participé à un camp « **Cowboys et Indiens** » à la **LANDE D'AIROU** dans la **MANCHE**. Au programme : randonnée dans la Baie du Mont Saint Michel, équitation et promenade en roulotte.

En Avril dernier était organisé un **camp mère-enfants** ▶ pour une maman ne rencontrant ses enfants, confiés judiciairement à leurs pères respectifs, que dans un cadre médiatisé. **Une belle initiative organisée par le service AEMO de l'AEP-LES NIDS.**



Un séjour à la ferme pour renouveler les liens

“ Les vacances se sont bien passées à la **Ferme de Denis et Odile**. C'est du bonheur avec les vaches, les poules et le potager car c'est un milieu unique et plein de joie. Pour moi, **cela a été du repos** ainsi que pour les enfants : monter sur le tracteur de Denis, faire des gâteaux avec Odile, visiter des sites du Moyen-âge. Jordan dit qu'il veut y retourner pour courir derrière les vaches et pour ramasser les œufs; ”

Le papa

“ J'ai aimé traîner les vaches, monter sur le tracteur de Denis, prendre les œufs des poules et faire des gâteaux. ”

La fille

*Séjour encadré en Aout 2009
par Lysiane QUARTON, Éducatrice,
au Centre éducatif de Mont-Saint-Aignan*



De nombreuses activités pour la Maison d'Enfants de Montville

“ Cette année, les enfants de Montville, ont effectué deux séjours. Le premier courant avril en Bretagne, l'autre au mois de juillet en Vendée. Ces séjours ont été l'occasion de grands moments de **partage, de bonheur et de détente**. Les adolescents ont pris part à de nombreuses activités telles que la pêche à pied, le vélo, la marche, la préparation de repas, la baignade et ont bénéficié d'une liberté favorisée par le contexte des vacances et l'aménagement des lieux choisis. Au cours de ces séjours la vie du groupe est différente, le lien entre les enfants et les éducateurs s'intensifie et laisse place à une plus grande découverte de chacun.

Ces vacances sont aussi l'occasion de nombreux **travaux pédagogiques** concernant l'autonomie des jeunes ainsi que la découverte du monde extérieur. Le monde extérieur est régi par des règles, des contraintes, des usages et des libertés dont les enfants ont parfois peu conscience du fait de leur vie en institution. Certains enfants progressent, d'autres constatent les efforts qu'ils

devront fournir pour devenir des adultes accomplis. Pour les éducateurs **c'est l'occasion de faire le point sur les capacités et difficultés de chacun** et de ce fait **d'inclure de nouveaux objectifs dans les prises en charge**. Ces deux séjours ont été deux véritables réussites pédagogiques et surtout, le plus important, source de joie pour les enfants, c'est donc une expérience à recommencer dès que possible. ”



**Gaëlle LEMEUNIER, Éducatrice
à la Maison d'Enfants de Montville.**

Festivités sur l'île de Ré



“ A l'île de Ré, nous avons fait des **grandes ballades** avec Elodie et Nathalie, on les a faites en vélo bien sûr. Nous sommes allés à la mer, enfin nous nous sommes baignés. Nous avons fait une grande fête et on a fait des jeux anciens. On a visité les marais salants et le phare des baleines. ”

Témoignage d'une jeune fille, ayant participé au séjour à l'île de Ré organisé au mois de juillet 2009 et encadré par Elodie AVENEL et Nathalie RAULET, Éducatrices au Centre Éducatif de Mont-Saint-Aignan

On en parle dans la presse...

Action de solidarité et d'entraide pour les enfants de Montville venus rencontrer leurs aînés et voisins de la maison de retraite Les Myosotis, comme en témoigne l'article de presse ci-contre paru dans Le courrier cauchois.

Les Myosotis et Les Nids : les générations se côtoient



Allan, Gwendoline, Jemiller, Jordan, Léana, Maeva ont fait la fête avec les résidents des Myosotis

Les résidents de la structure médicalisée Les Myosotis ne sont pas oubliés par les enfants du foyer des Nids. En effet, ces derniers prennent part à un projet intergénérationnel mis en place par Stéphanie Martin, animatrice de la résidence, dans le cadre d'une formation brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport (BP JEPS). Les jeunes gens ont appris, à l'occasion, la signification du mot myosotis : ne m'oubliez pas (« forget me not » en anglais). C'est

ainsi que, encadrés par leur éducatrice, Ingrid, ils ont partagé des ateliers communs avec les aînés de la résidence entre février et juin, le premier étant consacré aux ateliers de lien connaissance. D'autres activités telles que concours de bowling, atelier pâtisserie, jardinage... eurent lieu. Le 26 juin, la fête d'avant les vacances scolaires permit de célébrer sept anniversaires, qui furent souhaités en chants et musique, permettant aux enfants

d'apprendre le répertoire cher aux aînés. D'ailleurs, un musicien, Gérard Delatour, fait tous les mois le déplacement en provenance du Calvados, emportant guitare et synthétiseur. Pour la fête, Guizmo, chien d'une aide-soignante et mascotte de l'établissement, tenait le premier rôle.

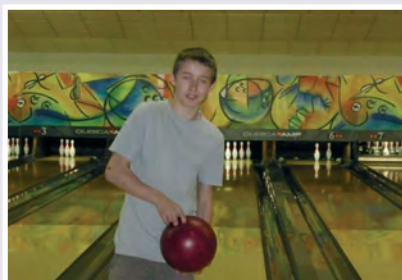
A la rentrée, les échanges vont se poursuivre avec davantage de séances et ce sont les aînés, cette fois, qui se déplaceront pour se rendre aux Nids.

Sortie aquatique pour les enfants du placement familial



▲ Dans la chaleur de cet été les jeux d'eau au Bocasse ont été très appréciés

Une partie de bowling est toujours un bon prétexte pour se lancer des défis



▲ Sensation forte assurée dans la descente de grand rapide





Les activités d'insertion au sein de l'association Les Nids

Au moment de notre impression, hasard du calendrier, certaines activités sont plus que jamais menacées. L'occasion pour nous de réaffirmer l'importance des missions d'insertion.



Présentation du Pôle Insertion

Créé en 1997, afin de mener des actions d'accompagnement en faveur de personnes bénéficiaires du RMI sur le territoire du plateau de Caux maritime, **le Service Insertion de l'Association Les Nids a récemment pris une di-**

Une activité créative menée par le groupe d'Auffay

mension nouvelle en intégrant les actions jusqu'alors menées par l'AAEP Nord 76 sur l'ensemble de l'arrondissement de Dieppe.

C'est donc aujourd'hui un nouveau service qui est constitué, réunissant les

professionnels des deux structures initiales, autour d'un projet commun visant à offrir une palette d'interventions diversifiées répondant aux besoins des personnes en difficulté d'insertion. Ces prestations recouvrent aujourd'hui les territoires du plateau de Caux maritime et du terroir de Caux mais également l'est du département, de la vallée de la Bresle jusqu'au Pays de Bray.

Ainsi, **le service développe aujourd'hui des actions visant à favoriser l'insertion sociale et socioprofessionnelle**, ainsi que des actions portant plus spécifiquement sur **l'insertion par le logement**.

Ces différentes interventions, qu'elles soient mises en œuvre de façon individuelle ou collective, sont toutes centrées sur une aide à la personne et ont toutes pour objectif **d'aider des individus et éventuellement leur famille à développer leurs capacités à assumer leurs propres projets d'insertion.**

LES ACTIONS D'INSERTION SOCIALE

L'Accompagnement Social Spécifique vise à aider des personnes bénéficiaires du RSA confrontées à des difficultés d'insertion multiples (mobilité, logement, santé, accès aux droits...) à trouver les moyens d'y faire face afin de **réinvestir leur vie sociale.**

L'action se caractérise par une approche globale de la personne prenant en compte l'ensemble de ses difficultés. Elle se décline sous la forme d'un accompagnement individualisé et soutenu, réalisé à partir d'entretiens réguliers et d'accompagnements physiques dans certaines démarches. **Cet accompagnement doit amener la personne à prendre conscience de ses capacités et l'aider à devenir actrice de sa propre vie.**

Les Actions Collectives d'Insertion Sociale s'adressent à des personnes bénéficiaires du RSA, en grande difficulté d'insertion du fait d'une situation d'isolement et de replis sur soi. Au travers

d'activités collectives il s'agit d'amener ces personnes à renouer des liens sociaux et à reprendre confiance en elles. Pour ce faire, nous nous attachons à créer une dynamique de groupe qui repose sur la réalisation de projets élaborés en commun. Ces projets sont définis à partir des besoins, des préoccupations et des centres d'intérêt des membres du groupe et nous nous attachons à ce qu'ils favorisent l'ouverture sur l'extérieur. Il peut s'agir de l'organisation de sorties ou de séjours en commun, qui constituent des expériences souvent inhabituelles pour beaucoup : comme aller voir un spectacle, visiter un musée... ou partir quelques jours loin de chez soi.

Par ailleurs, **nous encourageons les projets à vocation citoyenne qui s'inscrivent dans le tissu social local**, soit par la participation à des actions déjà organisées localement (événement festif ou culturel, action de solidarité ou de prévention...), soit



par la réalisation d'actions nouvelles, éventuellement en lien avec des collectivités locales ou des associations partenaires.

Différents ateliers peuvent également être mis en place, visant à **valoriser les compétences des participants en favorisant le partage de leurs expériences et de leurs savoir-faire.** Chaque bénéficiaire est également reçu de façon régulière en entretien individuel afin de lui permettre de faire le point sur son évolution dans le cadre du groupe et de préparer sa sortie de l'action.

La visite du Puy du fou, Juillet 2009

témoignages...

Depuis que l'on en parlait, le jour J est arrivé, ce **Jeudi 9 Juillet dernier pour le départ vers la Vendée.**

Après avoir réglé les derniers préparatifs (bagages, nourritures, etc.), le groupe de **14 bénéficiaires et de 3 accompagnateurs professionnels** prenait un dernier café, en présence de **Madame PALIER, Directrice, de Madame LABADI, coordinatrice sur le site de Doudeville**, avant d'embarquer dans les deux véhicules mis à notre disposition par le service.

A 9 heures 30, le feu vert était donné vers la grande aventure, certains anxieux à ce qui les attendaient, d'autres plus décontractés vu leur expérience des voyages. A peine le panneau de Doudeville doublé, notre ami Daniel plongeait dans les bras de Morphée. Il ne reprendra ses esprits que lors du passage du Pont de Normandie et ne se réveillera qu'en vue lointaine du Mont Saint Michel vers Avranches (sans oublier les distributions de bonbons), et ne verra pas grand-chose du voyage. Nous prenions donc, la **direction de Caen** après le passage du Pont de Normandie, puis après une pause « pipi », nous nous trouvions dans un bouchon vers Avranches ce qui nous permit d'admirer le Mont Saint Michel de loin (et voir le réveil de Daniel) puis Pontorson, casse-croûte sur l'aire de repos du Mont Saint Michel.

Après ce temps de récupération, nous traversons la Bretagne en direction de Rennes avec toujours quelques arrêts obligatoires. Puis nous nous dirigeâmes vers **la Capitale de la Loire Atlantique, Nantes**. C'est après cette région nantaise, que commença à se compliquer notre itinéraire pour trouver notre gîte. Notre GPS commençant à donner des signes de fatigue, nous aiguilla sur des fausses pistes et perturba notre progression.

Après maints tâtonnements, nous atteignîmes notre lieu de résidence au village de Chauche, à la ferme de l'Oiselieu, une trentaine de kilomètres du Puy du Fou. Après un tel périple, la fatigue était là et il ne nous restait qu'à prendre nos quartiers dans les trois chalets mis à notre disposition. Il fallait ensuite préparer le repas, puis dîner avant de partir dormir. Il était près de 22 heures.

Le rendez-vous était donc le vendredi

matin, pour le petit déjeuner et puis le départ vers le Puy du Fou. A noter qu'il était agréable de prendre les repas tous ensemble. C'est donc vers 10 heures 30, que le départ fut effectif et l'arrivée à destination fut vers 11 heures. Après les formalités d'entrées, chacun commença la visite selon son goût, puis le rendez-vous fut prit pour le déjeuner en commun. **L'après-midi, chacun pu assister aux différents spectacles proposés**

(le Donjon, les Gladiateurs, les Vikings, etc.) et le rendez-vous était pris pour la fin de journée pour pouvoir

profiter d'un dîner offert par l'Association. Dans la foulée, il ne restait qu'à assister, au clou des deux jours, la Cinescénie devant plus de 10 000 personnes, soit disant le plus grand spectacle de nuit du monde.

...Chacun retient son souffle, tout en étant émerveillé par les tableaux proposés...



Chacun retient son souffle, tout en étant émerveillé par les tableaux proposés et médita sur cette brillante histoire de la Vendée après près de deux heures de spectacle. Il ne restait plus qu'à regagner nos pénates, fatigués mais restant quant même rêveurs à ce que l'on venait d'assister.

Le samedi matin, il fallait retourner vers le « Grand Parc » pour terminer d'assister aux divers sites qui nous restaient à visiter. De surprise en surprise, chacun fut subjugué par la qualité des spectacles proposés et la qualité des artistes. Il fallait penser après aux cadeaux ou cartes postales pour nos proches avant de quitter avec regrets ce lieu magique. L'on retrouvera notre gîte vers 19 heures 30. À noter que pendant ces deux jours, le

temps nous fut favorable, je dirais même chaud dans la journée, mais la petite laine était utile lors du spectacle en soirée.

Le Dimanche matin, après le petit déjeuner et le nettoyage indispensable des locaux, nous reprenions la route vers notre Normandie sous la pluie. Après quelques arrêts, nous arrivions dans la région vers 18 heures. Chacun regagnant son domicile. Il faut noter la bonne ambiance qui a régné pendant cette expédition, tout en sachant qu'il n'est pas facile de faire vivre en groupe des personnes venant de différents horizons.

Il faut **remercier sincèrement nos trois accompagnatrices** qui n'ont pas eu un travail facile mais qui ont su gérer avec impartialité et amabilité cette excursion, sans oublier leur lourde responsabilité.

Egalement, il faut **remercier, l'Association Les Nids, son directeur Monsieur PALIER, Madame PALIER, la Directrice du pôle insertion, Madame LABADI, la coordinatrice du site de Doudeville, et toutes celles ou tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet.**

En me faisant, l'interprète de tous les participants, je n'ose pas penser que quelqu'un soit déçu de cette aventure, au contraire, qu'ils ont vécu **des moments inoubliables** tout en sachant que rien n'est parfait et qu'avec l'appui de tous, il est toujours possible d'améliorer ces manifestations.

Monsieur Alain BEUNAY
« La parole du Groupe »



Les actions d'insertion par le logement



L'Accompagnement Social Lié au Logement s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales qui compromettent leurs possibilités d'accéder ou de se maintenir dans un lo-

gement autonome. Il est mis en place lorsque le problème lié au logement est un facteur prédominant de précarisation ou d'exclusion. En fonction de la situation du bénéficiaire, cet accompagnement peut avoir pour objectif de **l'aider dans la recherche d'un logement autonome, de le préparer et l'accompagner lors de l'accès au logement ainsi que dans les différentes démarches administratives** y étant lié. Il peut s'agir également de recommandations visant à intégrer les règles de vie en collectivité et à établir de bonnes relations avec le voisinage : l'objectif de ces démarches étant de garantir le maintien dans le logement par une conduite citoyenne.

L'Hébergement en Logement Temporaire est une prestation proposée à des personnes ou des familles confrontées à une situation difficile qui les laissent sans solution de logement à court terme. Il peut s'agir de personnes : sans domicile fixe, hébergées chez des tiers, vivant dans un habitat précaire, en situation d'expulsion, en rupture familiale ou

conjugale ...

les personnes sont accueillies dans un logement dont l'association est locataire, pendant une période limitée (généralement de six mois renouvelable) le temps qu'ils résolvent leurs difficultés et qu'ils réalisent les démarches nécessaires afin de pouvoir accéder à un logement autonome.

Le **Bail Glissant** est un outil permettant à des personnes ou des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement autonome en passant progressivement du statut de sous locataire à celui de locataire. L'association est titulaire du bail pendant une période déterminée (pouvant aller jusqu'à deux ans) puis le bail « glisse » au nom de la famille lorsque celle-ci est en mesure d'assumer cette situation de façon autonome. Durant toute cette période, l'association assure une « gestion locative de proximité » qui consiste en un suivi des questions administratives et financières liées à la sous location du logement et qui permet de s'assurer de la bonne appropriation du logement par la famille et de sa bonne intégration dans l'environnement de celui-ci.

Une action collective et citoyenne : témoignage

“ C'est avec enthousiasme que les bénéficiaires de l'action **ETAPE** ont fait preuve de citoyenneté en repeignant bénévolement une fresque d'Auffay (photo ci-contre) qui avait été réalisée en 1996 par les enfants du centre aéré de la commune. Les nouvelles couleurs chaleureuses de la fresque qui se situe dans un lieu de passage assez fréquenté ont suscité auprès des auffyens une satisfaction générale à la grande joie des bénévoles. ”

Lydie TORCHY, Animatrice du groupe

“ Nous sommes contents de nous être impliqués bénévolement dans cette action de citoyenneté en redonnant de nouvelles couleurs à la fresque d'Auffay qui depuis treize ans n'avait jamais été repeinte. En rafraichissant les couleurs de cette fresque nous espérons redonner aux habitants d'Auffay le plaisir de la regarder à nouveau avec plus d'intérêt car, située sur un pont de voie de chemin de fer, elle n'attirait pas forcément les regards. Ainsi, nous souhaitons qu'elle soit mise en valeur et que les promeneurs du parc d'El Campo s'y attarderont pour la voir. ”

Isabelle COLNAT, Catherine DAMONT, Dominique GRÉGOIRE, bénéficiaires



Entretien avec madame M.

- Qu'est ce qui vous a amené à faire une demande de logement temporaire au sein de notre association, qu'elle était votre situation à cette époque ?

- J'ai fait une demande de logement temporaire parce que j'étais sans logement du fait de ma séparation avec mon mari. En fait j'ai entrepris une formation pour préparer le concours d'auxiliaire de puériculture et je suis allée dans une école où il y avait un internat ; et comme je souhaitais divorcer j'ai profité du fait que je pouvais avoir un hébergement en internat pour partir.

J'avais laissé mes deux enfants à la garde de leur père, et je les voyais le week-end ; mais le problème c'est qu'à l'internat je ne pouvais pas les accueillir. Donc j'allais chercher les enfants chez leur père pour la journée, on allait faire une ballade puis je les ramenaient le soir. Donc ça c'était pas facile.

Et puis il a vite fallu que je trouve une solution parce que l'internat ne fonctionnait pas pendant les vacances scolaires. Pendant la première période de vacances, à Noël, je me suis fait héberger par la famille ; mais après je me suis dit : « pour les autres vacances c'est pas possible, je ne vais pas me faire héberger à droite à gauche, faut faire quelque chose ». J'avais trois mois pour trouver une solution pour les vacances d'Avril.

J'ai fait des demandes de logement dans les organismes HLM, mais c'était long, j'étais sur une liste d'attente forcément. On ne peut pas avoir un logement comme ça en trois mois, c'est pas possible. Il y a parfois plusieurs années d'attente. Et puis, à la mairie ils m'ont dit : « Il existe des logements temporaires, prenez contact avec l'association Les Nids peut-être qu'ils pourront vous en proposer un. »

- C'est donc comme ça que vous êtes venue nous rencontrer. Comment ça s'est passé, on a pu tout de suite vous proposer une solution ?

- Au début non. J'ai rencontré l'assistante sociale des Nids qui m'a dit que du fait de ma situation, elle était favorable à ce que je puisse avoir un logement temporaire ; mais à ce moment là, il n'y avait pas de logement de libre. Elle m'a donc inscrit sur une liste d'attente, en me disant qu'il n'était pas sûr qu'elle puisse me trouver une solution avant les vacances d'Avril.

Et puis quinze jours plus tard, elle m'a contactée pour me dire qu'un logement venait de se libérer. Après ça a été très vite, début Février j'étais dans le logement temporaire. J'ai vraiment eu de la chance.

Par contre je souhaitais avoir un F3 pour

avoir une chambre pour mes enfants et on m'a proposé un F2. Mais je l'ai accepté quand même parce que de toute façon je n'avais pas le choix. On dormait tous les trois dans la même chambre, mais au moins je pouvais accueillir mes enfants chez moi. Et puis j'ai continué les démarches pour obtenir un logement plus grand avec l'aide de Mme L de l'association Les Nids et en septembre, sept mois plus tard, j'ai obtenu un F3 en HLM.

- Donc le fait d'avoir ce logement temporaire vous a permis d'héberger vos enfants, même si les conditions n'étaient pas idéales.

- Oui je les prenais le week-end. Ils pouvaient dormir chez moi le week-end. Et depuis que j'ai terminé ma formation je les ai une semaine sur deux en alternance.

...Ça m'a permis de montrer que je n'étais pas une personne qui posait des problèmes...

Quand j'ai eu le logement, ils étaient super contents parce qu'ils pouvaient aller « chez maman ». Car de Septembre, ou je suis partie

en internat, jusqu'à Février, il n'y a pas eu de « chez maman », il y a eu comme un blanc. Et puis un jour, ils ont pu dire « super, on peut aller chez maman ». Dès que j'ai eu le logement, j'ai fait les démarches auprès du Juge aux Affaires Familiales pour avoir la garde alternée. Mon ex mari exigeait qu'ils aient chacun leur chambre, mais la juge a dit que ce n'était pas indispensable et elle a accepté la garde alternée.

- Vous disiez que sept mois après votre entrée en logement temporaire vous avez pu obtenir un logement en HLM. Est que vous pensez que le fait d'être hébergée en logement temporaire et d'être accompagnée par notre association a eu un impact sur la décision de l'organisme HLM ?

- Bien sûr, parce que Mme L a appuyé ma candidature auprès des organismes HLM. Elle a dit que dans le logement temporaire ça se passait bien. Que je payais ma participation financière dans les temps, que je n'avais pas de problème avec les voisins ... Si je n'avais pas fait attention aux voisins, si par exemple je mettais la musique à fond, Mme L n'aurait pas appuyé ma candidature. Ça m'a permis de montrer que je n'étais pas une personne qui posait des problèmes.

- Donc votre période en logement temporaire vous a permis de faire vos preuves vis-à-vis de l'organisme HLM ?

Oui, c'est ça, et d'ailleurs l'organisme HLM

a accepté de signer le bail avec moi à condition que je continue à être suivie par Les Nids.

- Qu'est ce que vous avez pensé du fait qu'ils mettent cette condition ?

Ça ne m'a pas gênée du tout. Parce qu'on ne connaît pas tout au niveau administratif. J'étais bien contente par exemple que Mme L me dise où je pouvais obtenir des meubles, comment obtenir une aide lorsque je ne pouvais pas payer ma facture d'électricité...

Avant je n'avais pas eu besoin de faire tout ça. Quand je me suis installée avec mon mari il avait déjà sa maison. Je n'ai rien eu à faire, tout était là, je n'avais rien à payer... Quand je suis arrivée dans le logement temporaire j'étais perdue. J'étais comme une jeune fille de dix-huit ans qui sortait de chez papa maman. Je n'avais jamais vécu toute seule en fait. Donc j'étais contente d'être conseillée.

En fait ça m'a aidé psychologiquement, ça n'était pas seulement une aide dans les démarches administratives ou autre. Je savais que si j'avais un souci je pouvais appeler Mme L. C'était important pour moi à cette époque car je sortais d'une séparation et je n'allais pas bien.

- C'était donc important pour vous de continuer à être accompagnée par notre service lors de votre accès à un logement autonome. Mais est-ce que ça a changé quelque chose pour vous d'accéder à ce logement après avoir été hébergée en logement temporaire ?

- Oui, dans ma tête un peu. Je me suis dit, ça y est je suis enfin locataire. C'est mon premier appartement où je suis vraiment locataire en fin de compte. Avant j'étais dans le logement de mon mari, c'est lui qui en était propriétaire. Donc je suis fière d'avoir pu me débrouiller toute seule pour acheter mes meubles... Enfin j'ai quelque chose à moi. Avant j'avais rien à moi. Je suis partie avec presque rien, je recommence à zéro. Maintenant, il faut que je trouve un travail rapidement. Mais à part ça tout va bien maintenant. Pour moi l'essentiel c'est que ça m'a permis d'avoir la garde alternée de mes enfants.



Les activités d'insertion au Havre

Le **Service d'Insertion Socio-Professionnelle (SISP)**, rattaché au **DASEC**, propose aux adolescents et jeunes adultes accueillis par l'association, différentes prestations dont l'objectif est de les aider à renouer avec la scolarité, la formation et/ou de faire émerger un projet d'insertion Socio-Professionnelle.

Compte tenu des publics accueillis, le plus souvent en situation de rupture ou de blocage vis-à-vis de tout « apprentissage », l'accompagnement propose des actions ayant une visée à la fois **pédagogique et socio-éducative** pour les aider à surmonter la peur de l'échec et réduire la mauvaise estime de soi qui les caractérise.

Chaque année le SISP articule son action autour de **micro projet**. L'année 2009 a vu la concrétisation d'un projet culturel (article : Du rap pour un plaidoyer) et un projet sportif (Article : L'insertion via le sport)

Benoît VAUCHEL, chef de service au DASEC



L'insertion via le sport

CAUCRIAUVILLE. Des jeunes s'initient à la plongée sous-marine pour réussir leur insertion socio-professionnelle.

Le sport comme tremplin vers une insertion socio-professionnelle réussie : c'est la philosophie d'un projet mené actuellement avec cinq jeunes gens par l'équipe des « Nids », un service d'insertion socio-professionnelle (SISP), en collaboration avec le club de plongée ATSCAF, le service des sports de la Ville et la piscine de Caucriauville. Il est financé par l'association « Les Nids ».

Aurore Duval, qui se forme pour devenir moniteur-éducateur, est à l'origine du projet. Cette stagiaire de l'Institut du Développement Social (IDS) de Canteleu aime la natation et sait, comme beaucoup, que le sport présente bien des vertus et contribue beaucoup à l'épanouissement de la personne. Elle a donc conçu un projet pédagogique de stage orienté vers la découverte de la plongée sous-marine par cinq jeunes gens de 16 à 18 ans en situation de rupture scolaire ou de blocage devant l'éventualité d'accomplir un apprentissage.

De multiples objectifs

Aurore Duval accompagne Sabrina, Marwin, Adrien, Brendan et Dimitri le souci de les voir



Mardi, Aurore Duval et le groupe devant la piscine de Caucriauville, avant une initiation à la nage avec palmes et tubas

se référer à plusieurs objectifs : se responsabiliser, travailler en binôme, veiller sur les autres, apprendre à gérer le stress et la peur, adhérer à un projet et y rester fidèle, respecter les règles de sécurité et d'hygiène, être attentif à ce que disent les encadrant et intervenants, savoir discerner ses limites physiques, avoir une bonne hygiène de vie ou encore s'informer sur les métiers du sport et de la santé et s'intéresser au respect de l'environnement grâce à un apport théorique sur

la faune et la flore du littoral havrais. Les jeunes gens ont bénéficié d'une première approche de la plongée sous-marine avec des représentants du club de plongée de l'ATSCAF, puis se sont rendus à la piscine de Caucriauville pour une initiation à la nage avec palmes et tubas pendant une heure. Ils reviendront à la piscine pour, cette fois-ci, passer leur baptême de plongée. Une remise de diplômes et de photos prises sous l'eau conclura le projet.

Le Havre

Jeudi 16 avril 2009

Du rap pour un plaidoyer

CREATION. Un projet musical étudiant et un outil de communication pour Artisans du monde.

Bérangère Sagot est étudiante en licence pro, option économie sociale et solidaire, à l'IUT de Caucriauville. En stage depuis 4 mois au Service d'insertion socio-professionnelle « Les Nids », elle a proposé aux jeunes de travailler autour du commerce équitable et, notamment, de créer une chanson de rap. Après des contacts avec Artisans du monde pour présenter le projet, une rencontre fut organisée avec les jeunes des « Nids ». Amina, Sofiane et Romain ont été intéressés par cette création artistique. Avec Bérangère, ils se sont donc informés des enjeux du commerce équitable, son fonctionnement, les obstacles et contraintes économiques liés aux marchés.

Texte et mélodie

Ils sont ensuite partis visiter Skyrock et rencontrer l'animateur Fred. Ils ont aussi rencontré Poissarino, rappeur professionnel qui a accepté de travailler avec eux sur l'écriture du texte ainsi que sur la



Toute l'équipe autour de Bérangère Sagot

musique. Ce fut ensuite trois mois de rencontres régulières pour peaufiner le texte et la mélodie et préparer l'enregistrement en studio chez Ice-Lee, le créateur du studio privé « Origin'All record ».

Passion commune pour la musique, intérêt du sujet, création d'un plaidoyer sous forme musicale et outil de communication pour Artisans du monde :

les raisons d'un tel engagement sont multiples. Toute l'équipe peut être fière du produit réalisé : un texte fort et percutant mais aussi pédagogique qui dénonce, explique et propose. Le CD sera présenté aux radios locales ainsi que le projet.

Pour plus d'informations : SISP, 52 rue Georges-Praet, 76610 Le Havre. Tél. : 02.35.44.21.64, ADM, 1 rue Gambetta, 76700 Harfleur. Tél. : 02.35.45.05.27.

Le **Service d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif** est un service mixte qui peut accueillir 48 jeunes. Il se décompose en deux parties :

- La Passerelle comprend **10 studios regroupés dans un même immeuble du centre ville**. Ces petits logements reçoivent des jeunes à partir de 17 ans et demi qui ne se sentent pas encore prêts à vivre seuls. Une équipe de quatre professionnels les accompagne dans l'apprentissage des actes du quotidien.
- L'Externat peut **recevoir 38 jeunes installés en appartement en ville, ou en chambre dans les foyers de jeunes travailleurs**. Cinq éducateurs assurent l'accompagnement de ces jeunes.

Chaque jeune a un éducateur référent qui assure avec lui la mise en place du projet individuel. L'accompagnement s'effectue sur la base d'entretiens éducatifs qui ont lieu au minimum une fois par semaine.

Béatrice Belchasse Chef de Service au DASEC



Les activités d'insertion dans l'Orne

L'activité d'insertion de l'Association les Nids, c'est également le **CHRS « La Clarté »**, situé à Alençon dans le département de l'Orne. Cet établissement médico-social a une capacité d'accueil de 21 places, destinées à recevoir un public de femmes seules de 18 à 60 ans, avec ou sans enfant, en situation de rupture sociale et/ou familiale. Afin de renforcer sa palette d'accueil et d'hébergement, **l'établissement complète son dispositif par le développement de logements intermédiaires destinés à différentes populations fragilisées** ; certaines de ces orientations sont élaborées en partenariat avec d'autres acteurs du territoire ornaï. C'est dans ce cadre que **l'Association Les Nids a inauguré le 11 septembre dernier une « maison relais » en partenariat avec l'ADSEAO, l'ARSA et le Logis familial**. Sous l'égide de Colette Bloch, Présidente de l'Association les Nids, Jérôme Palier, Directeur Général de l'Association et Catherine El-Baz, directrice du CHRS, cet évènement n'a pas manqué de susciter un vif intérêt de la part de l'ensemble des participants (Ci-contre, photo parue dans l'Orne hebdo, daté du 15/09/09).



Inauguration de la Maison relais le 11 septembre dernier. Au premier plan, de gauche à droite, Stéphane AULERT, Directeur du Logis Familial, Raymond Alexis JOURDAIN Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne, Pierre BLOUET Conseiller Général de l'Orne, Colette BLOCH, Présidente de l'association Les Nids et Jérôme PALIER, Directeur Général de l'Association Les Nids.

Réussir, malgré tout ... l'exemple de Marine



Marine est une jeune fille accompagnée depuis trois ans par la maison d'enfants du Havre. Après avoir obtenu un baccalauréat scientifique elle a intégré au mois de septembre dernier une classe préparatoire en hypokhâgne. Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses projets universitaires et professionnels.

« Tout d'abord, si j'ai réussi dans mes études, c'est avant tout grâce à ma mère qui a toujours été présente dans mon parcours. Elle m'a aidé et soutenue pour me permettre d'avoir un avenir professionnel. Après mon arrivée à la maison d'enfants, alors que j'étais en seconde S, ce fut assez difficile de suivre les cours. **Les éducateurs m'ont proposé un soutien psychologique que j'ai accepté et qui m'a permis de faire la part des choses entre ma vie familiale, mon avenir professionnel et ma vie future.** De plus pour faire face à mes difficultés scolaires et en particulier en mathématiques **un soutien scolaire a été mis en place.** Celui-ci m'a beaucoup aidé et motivé. Je suis comme tous les jeunes : je ne suis pas très organisée, je fais souvent mes devoirs la veille pour le lendemain et je pense que ce n'est pas parce que l'on est en maison d'enfants que notre avenir est déterminé. C'est justement une chance qui m'a permis, comme a beaucoup d'autres de réussir. »

Marine.



« BAIE DE SEINE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE », UN SERVICE DE L'ASSOCIATION :

Le BSPS a été créé en avril 2002 suite à un appel à projet à du Conseil Général de Seine Maritime. Depuis son ouverture l'équipe est composée d'un chef de service, de six travailleurs sociaux, d'une secrétaire comptable, d'un temps partiel de psychologue

LOCALISATION DES ZONES D'INTERVENTION

Le territoire des **Quartiers Sud du Havre** se déploie sur la ville basse de l'agglomération, à l'entrée du centre ville du Havre. Cette zone urbaine est constituée d'un vaste territoire de 17 000 habitants couvrant 800 ha, proche de l'estuaire de la Seine. Installé en limite Sud de l'agglomération et en contact direct des quartiers de centre-ville, ce secteur (dont les limites Sud et Est s'appuient sur les zones portuaires et industrielles) est composé de trois quartiers principaux : **le quartier de l'Eure, le quartier de la vallée Béreult et le quartier des Neiges**

LA FINALITÉ DU SERVICE

Notre mission, en qualité d'éducateur de rue, est de **conforter le lien social en allant vers les habitants** des quartiers sud de la ville du Havre, pour porter attention à leurs demandes et besoins. Nous proposons des **actions individuelles et collectives en nous situant résolument dans une posture de respect de la personne et de son intégrité et de lutte contre les discriminations**. Le B.S.P.S. contri-

bue ainsi à **valoriser les potentialités des jeunes et des familles** afin de favoriser leur autonomie.

Afin de mener à bien sa mission l'équipe du BSPS a fait le choix du travail de rue en binôme interchangeable pour les travailleurs sociaux. Au-delà du sentiment de sécurité que cela procure face à un environnement complexe et quelques fois imprévisible, cette pratique apporte une capacité à échanger en alimentant et favorisant la réflexion sur le partage de ces temps forts.

Les objectifs généraux du service sont de :

1. Renforcer et développer les liens

avec les habitants et la légitimité des éducateurs du BSPS à intervenir sur les quartiers sud au titre de la protection de l'enfance. Cela se traduit par une série d'objectifs ayant trait à **la prévention de l'échec scolaire** dans un travail de proximité avec les collèves, au soutien des familles concernant les difficultés scolaires ou éducatives qu'elles rencontrent, à l'accès aux dispositifs de droit commun ...

2. Contribuer à faire valoir les droits fondamentaux

des habitants en soutenant des initiatives collectives qui participent au développement social local. Il s'agit ici de faciliter l'accès des habitants des quartiers sud aux structures « ville » ou associatives pour **promouvoir une démarche artisti-**

que, d'aider à l'épanouissement personnel des jeunes et leur permettre l'accès à l'autonomie. Il s'agit également d'intervenir auprès des groupes de parents dans les associations de quartier, de participer aux manifestations festives du territoire, à des initiatives associatives locales ...

3. Se rendre disponibles pour être à l'écoute des jeunes et des adultes présents sur les territoires d'intervention, afin d'**instaurer des accompagnements éducatifs et des relations d'aide et de conseil** : analyser les problèmes des jeunes afin de **chercher des solutions** avec eux, être à leur écoute et les accueillir lorsqu'ils sont en situation d'errance sociale

ou familiale, préparer leur orientation et leur insertion professionnelle avant la sortie des établissements scolaires à 16 ans.

4. Contribuer au diagnostic social des territoires

par l'utilisation d'outils d'évaluation et la participation à des instances de concertation. Cela implique d'**être présent dans de multiples lieux d'échanges et de concertation, de révéler les difficultés des jeunes** par rapport au système social, de **permettre la liaison entre les élus et la population**, de réactualiser les données sociales et socio-économiques du territoire par des travaux de recherche.



Bref historique de la Prévention Spécialisée :

Historiquement, la **Prévention Spécialisée s'est exercée par le biais des clubs et équipes de prévention**. Nées d'initiatives bénévoles à la fin des années 50, les pratiques développées par les éducateurs de rue sont reconnues officiellement par l'arrêté du 4 janvier 1972 dans une période où la croissance économique forte permet le plein emploi. Pour les éducateurs, il s'agit de permettre à des jeunes réfractaires ou inaccessibles au dispositif de promotion sociale en mouvement de **rejoindre la norme sociale**, moyennant des moyens et des modes d'intervention spécifiques. La Prévention Spécialisée se développe rapidement tout au long des années 70 et participe à la mise en œuvre de la politique d'insertion

professionnelle et sociale des jeunes, notamment sur les territoires faisant l'objet de la politique de la ville.

Près de quarante ans plus tard, le contexte social est quasiment inversé : le chômage est important et récurrent, surtout dans les quartiers dits « difficiles », les politiques d'urbanisation n'ont pas favorisé un mixage des populations, les **emplois sont peu disponibles** pour un public à faible qualification et à la mobilité sociale limitée. Le social, désormais considéré comme un coût, est confronté à une massification des problèmes, à des familles incertaines (monoparentales, décomposées, recomposées...), à une économie parallèle (trafics en tous genres, toxicomanies principalement) qui se développe, offrant un véritable contre-modèle d'intégration, en dehors des normes sociales légales. Dans un tel contexte il s'agit de **protéger de la « mise en marge »** de ceux qui sont intégrés, mais restent fragiles, et de capter des groupes de jeunes « hors normes » et aux comportements et conduites inadaptes qui les stigmatisent et les discréditent face au groupe social.



Les principes en prévention spécialisée

La Prévention Spécialisée a pour objet de contribuer à prévenir la marginalisation et l'inadaptation sociale des jeunes en grande difficulté, ces phénomènes devant s'apprécier au regard du contexte économique et social. Il s'agit d'une intervention éducative et sociale, à la fois individuelle et collective, au sein des communautés humaines telles que les quartiers, places publique, groupes d'immeubles, groupes de jeunes. Les personnes ciblées sont celles qui, du fait de leur situation sociale ou leur mode et habitudes de vie, risquent de se trouver en marge de circuits économiques, sociaux, culturels auxquels elles participent peu et dont elles utilisent difficilement les possibilités. Par son mode d'approche spécifique, la Prévention Spécialisée

veut faciliter l'accès de ces personnes à des conditions de vie meilleures dans la dignité et la progression vers une autonomie sociale accrue. Ce faisant, elle participe à la lutte contre la délinquance juvénile qui peut être l'une des manifestations de cette inadaptation. Pour autant, il ne s'agit pas de son objet principal et elle n'a pas à se substituer aux autres réponses à ce phénomène.

Son action se fonde sur les principes qui s'inscrivent dans le cadre législatif et réglementaire, notamment de l'arrêté du 4 juillet 1972 et la loi du 6 janvier 1986, sur lesquels repose cette forme spécifique d'action sociale ; cadre qui ne doit pas être un carcan, mais comme un guide qui oriente les méthodes d'intervention de la Prévention Spécialisée. Il convient de rappeler ces principes et surtout de les expliquer, car ils sont à l'origine de nombreuses confusions.

L'absence de mandat nominatif : c'est un territoire, un milieu avec ses habitants qui est l'objet de l'intervention sociale. Cette expression « absence de mandat » exprime très fortement le **décalage avec une approche judiciaire**

et administrative, essentiellement centrée sur un individu nommé. L'absence de mandat nominatif ne veut pas dire, absence de commandes sociales, ni de repérage dans le temps et l'espace. Elle a pour conséquence qu'elle ne peut pas être imposée et repose sur la « libre adhésion », ce qui fonde sa force et participe à sa difficulté.

La libre adhésion : c'est le seul principe que nous retrouvons explicitement désigné dans l'arrêté de 1972. Il exprime la **démarche « d'aller vers »**, d'intervenir dans le milieu naturel de la vie des jeunes, de proposer un soutien conditionné au préalable par l'accord et l'adhésion du jeune. Librement consentie, la relation qui s'établit entre jeunes et éducateurs n'en est que plus efficace, car elle

...proposer un soutien conditionné au préalable par l'accord et l'adhésion du jeune...

repose sur un lien de confiance, de respect mutuel et non sur une contrainte. Mais la capacité à établir ce lien constitue, sans nul doute, le **défi majeur auquel sont confrontés les intervenants** de la Prévention Spécialisée.

Le respect de l'anonymat : conséquence directe des deux autres principes, il s'agit de construire **une relation éducative basée d'abord sur la seule relation de confiance qui est garantie par la notion de confidentialité et d'anonymat vis-à-vis des administrations**. Parfois mal compris, le principe de « respect de l'anonymat » est le corollaire des deux précédents. Si ce principe justifie que les équipes n'aient pas à donner aux autorités administratives et judiciaires, la liste des jeunes auprès desquels elles interviennent, il n'est en rien incompatible avec la fourniture régulière d'informations statistiques sur l'activité et les situations traitées. Par ailleurs, il n'interdit pas, chaque fois que cela est nécessaire, l'identification des intéressés et les échanges entre professionnels de l'action sociale, au travers de la mission de protection de l'enfance, en vue d'un suivi global et coordonné des situations en accord avec la personne directement concernée.

La non institutionnalisation signifie que, pour pouvoir s'adapter en permanence à l'évolution du public auquel elles s'adressent, **les équipes de Prévention**

LES FONDEMENTS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE :



Comme le rappelle le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), la Prévention Spécialisée est une action éducative et de développement social « visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec le milieu ».

Elle se caractérise par une démarche consistant à aller vers le public ciblé, dans son milieu, dans le but d'entrer en contact, d'établir une relation de confiance, avant de mener une action éducative à proprement parler. Celle-ci consiste à accompagner des jeunes, à leur rythme, pour qu'ils acquièrent des comportements socialisés et puissent accéder aux mêmes droits que les autres, qu'ils puissent respecter les mêmes règles et d'être acceptés dans les mêmes institutions.

Avec la loi N° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, la Prévention Spécialisée est aujourd'hui intégrée aux missions de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Spécialisée doivent éviter d'adopter des formes d'organisation et d'action qui réduisent leurs capacités d'évolution. Ce principe doit être conjugué avec la nécessité d'inscrire leur action dans une durée propre à faciliter l'établissement des liens de confiance précités.

Le partenariat interinstitutionnel : on parle aujourd'hui de partenariat, ce principe encourage très fortement les équipes de prévention à ne pas travailler de manière isolée avec les jeunes, mais **d'inscrire l'intervention dans l'environnement social où l'action est articulée au travail effectué par d'autres partenaires**. La Prévention Spécialisée, souvent considérée comme une passerelle pour l'accompagnement des jeunes vers les institutions, doit connaître et être connue par ses mêmes institutions.

Un grand merci à Bruno GARIOD, Chef de service du BSPS pour cette présentation détaillée de l'activité de prévention au sein des Nids



DES TÉMOIGNAGES CROISÉS SUR LE MÉTIER DE SURVEILLANT DE NUIT :

“ Il serait temps que le jour entende ce que la nuit a à dire... ”

La nuit :

- A notre arrivée, notre vigilance est plus dirigée vers le verrouillage des portes et des fenêtres, afin d'**éviter toute intrusion de personnes étrangères à l'établissement**.
 - Puis, nous passons à la vérification des enfants présents, au dégagement des issues de secours car, en cas d'incendie, il s'agit de procéder à l'évacuation des locaux le plus vite possible.
 - Nous pourrions être amenées à appeler le SAMU, les pompiers, la police et à faxer à la brigade des mineurs une déclaration de fugue.
 - Nous avons été formées aux gestes de premiers secours (P.S.C.).
 - Nous évaluons toute situation présentant un risque et **prévenons si nécessaire l'éducateur de permanence** dans un premier temps et le cadre d'astreinte.
 - Nous gérons aussi les angoisses, les inquiétudes, les insomnies et les cauchemars des petits et des grands qui nécessitent une attention et une intervention de notre part. Il faut les rassurer, parler, reconforter, écouter suivant l'âge des enfants.
 - Nous assurons le change des draps pendant la nuit, si nécessaire, et maintenons le calme, la tranquillité de l'établissement durant la nuit.
 - Nous respectons certains rituels chez les enfants ainsi que chez les adolescents (tétine, doudou, porte ouverte, veilleuse, musique, lecture). Nous pensons que pour eux tous ces rituels sont très importants.
 - Et quand la nuit prend fin, **nous accompagnons les petits-déjeuners ainsi que le transport à l'école à pied**.
- Nous espérons que notre prise de parole participera modestement à ce que chacun s'interroge sur sa représentation du travail de nuit. Pour notre part, nous trouvons beaucoup de satisfaction dans la rencontre authentique avec les enfants et les jeunes accueillis. ”

*Christine et Sylvie
Surveillantes de nuit au
Centre éducatif de Mont-Saint-Aignan*

“ La veilleuse de nuit est un bien être pour les enfants de l'association. Pendant la nuit, ils peuvent dormir tranquillement, ils le savent bien. La veilleuse de nuit est là pour **les reconforter** en cas de petits soucis nocturnes. **C'est un métier à part entière, mais difficile tout de même.** ”

*Corinne LEFEBVRE, Surveillante
de nuit, Maison d'enfants du Havre*

“ Le métier de veilleuse de nuit consiste à être en **capacité de garantir la sécurité des personnes et des biens, garantir les meilleures conditions de sommeil durant la nuit**. Je me dois de connaître les dispositifs d'urgence. Etre à l'écoute des usagers dans la relation d'aide ou lors d'insomnies. D'avoir une oreille attentive, gérer et apaiser, quand il est nécessaire, les situations d'urgence ou de crises. Il faut que les enfants se sentent protégés, sécurisés, et rassurés par ma présence.

Assurer un relais entre les équipes de jour pour transmettre les informations nocturnes. Mon rôle ne se situe pas seulement dans l'acte de surveillance, il n'a de sens qu'accompagné de ma capacité à **cadrer, sécuriser, et mater** le public pour lequel je travaille. ”

*Catherine CONSTANTIN, Surveillante de nuit,
Maison d'enfants du Havre*

Association Les Nids
27 rue du Maréchal Juin
76130 Mont-Saint-Aignan

Tel 02.35.76.80.09
siege.social@lesnids.fr
Site : www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Colette BLOCH

Commission Actes : C. BLOCH - C. BARDOU - J.P. CHOMBART - E. DECAUDAVEINE - Y. DELAMASSELIÈRE - P. HARDOUIN
P. HEBERT - G. LATROUPE - C. PALASSET - A.M. VERGNAUD - J. PALIER - J. BERTHAULT - J.-M. CLEMENT / A. LOISEL - S. DESCHAMPS
S. DEWILDE - P. GUENTCHEFF - B. LABOULAIS - F. LEBLANC - A. MENTROP - P. PALIER - N. RIVIER - E. POUCHARD
T. ROMAIN - V. SALEK - P. SCHINDLER - B. VOSSIER

Correspondants : J. BERTHAULT - C. MARTIN - M. SOULARD - D. ROUQUETTE - B. LINGESLER - B. VAUCHEL - P. MERIMÉE - V. NOEL
S. NICOLLE - S. DESCHAMPS - P. SCHINDLER - B. LABOULAIS - A. MENTROP - V. SALEK - P. PALIER - C. EL-BAZ

Comité de rédaction : J.-P. CHOMBART - G. LATROUPE - A.M. VERGNAUD - F. GOTTI - B. LABOULAIS - D. MULOT - P. PALIER

Secrétaires de rédaction : F. GOTTI - D. MULOT

Maquettiste : G. JOULIN / Impression : ETC Yvetot